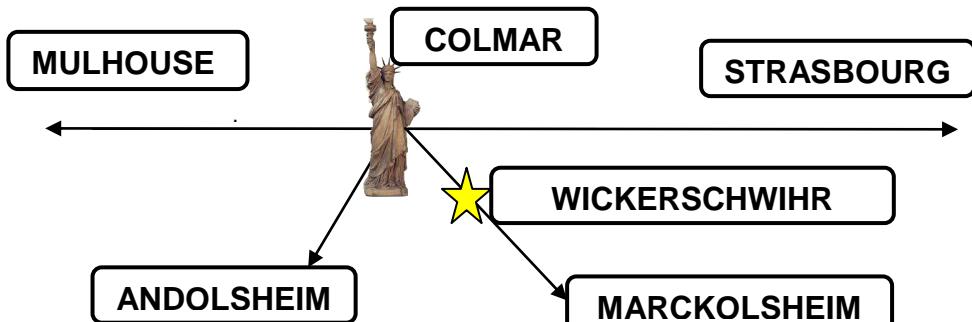


Extraits du Règlement

Le marché aux puces est ouvert à tout particulier, **à condition** de renvoyer le coupon-réponse correctement rempli **avant** le 31 mars 2026 **accompagné d'une copie de pièce d'identité et du règlement** par chèque libellé à l'ordre de : Comité des Fêtes de Wickerschwihr

- * L'association organisatrice se réserve le droit de faire retirer les articles dangereux ou alimentaires.
- * Toute déclaration frauduleuse sera sanctionnée.
- * Le marché aura lieu quelle que soit la météo
- * Une caution de 10 € est demandée en plus de l'emplacement, et sera restituée en monnaie au moment du départ, une fois la voiture chargée et prête au départ : emplacement PROPRE ! (en échange du reçu de caution remis lors de l'arrivée)
- * Mise en place des stands : **à partir de 6H00'** (et pas avant !)
- * Heure de début de transactions (achats-ventes) fixée à **7H00'**
- * Pour des raisons de sécurité, pas de départ autorisé avant 16h00**
- * En cas de non respect de ce règlement l'association est seule juge et peut même procéder à l'expulsion, à l'aide des autorités locales si besoin est.
- > Le règlement complet a été déposé à la mairie de Wickerschwihr et à la Gendarmerie de Jebsheim.
- > Les exposants s'engagent à ne vendre que des objets personnels et usagés.
- > Les places **non-occupées** à 8H00' seront ré-attribuées, sans remboursement.

**Seuls les bulletins d'inscription accompagnés
du chèque seront pris en compte**



Comité des Fêtes 32 Grand-Rue – 68320 WICKERSCHWIHR
Président : Jean-Pierre HUG tél. 06 88 60 80 38

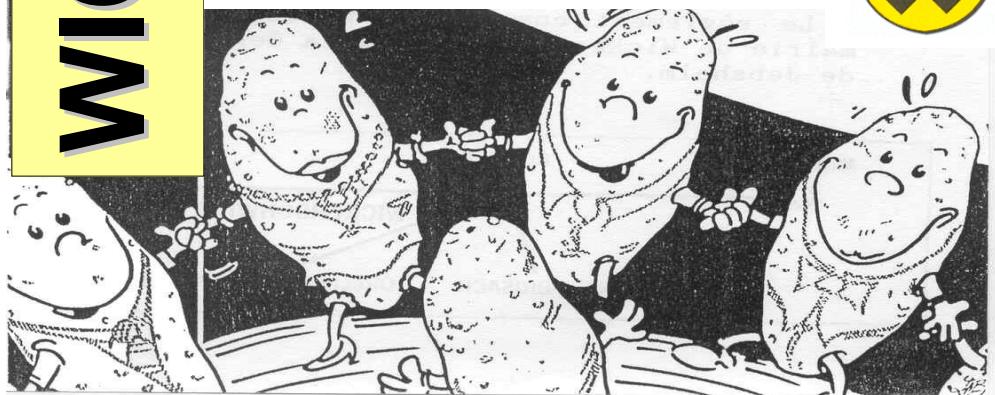
28^{ème} MARCHÉ AUX PUCES dimanche 12 avril 2026

à partir de 7 heures !

Restauration sur place



A 6km au Nord-Est de COLMAR



Renseignements : cdf.wickerschwihr@laposte.net

Tél. 06 88 60 80 38

Bulletin téléchargeable : cdfwick68320.sitew.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Marché aux puces de Wickerschwihr du
Dimanche 12 avril 2026

Je soussigné(e), (nom prénom).....

Raison sociale, (pour les commerçants).....

Né(e) le..... à

Adresse

..... Tél.....

Adresse mail :@.....

(Nous vous confirmerons votre inscription par mail)

Souhait particulier

L'exposant soussigné, du marché aux puces, se déroulant
le 12 avril 2026 à Wickerschwihr, déclare sur l'honneur :
pour les particuliers

- ne participer à plus de deux manifestations durant l'année**
- ne vendre que des objets personnels et usagés pour les commerçants**
- être autorisés à vendre le dimanche (sur un marché aux puces)**

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Je certifie avoir pris connaissance des extraits du règlement au verso.

Nom : Prénom :

Date : / / 2026 Signature :

Un bulletin d'inscription par véhicule restant sur place

Tous les emplacements sont avec un véhicule sur place

N° immatriculation:

Prix à payer par emplacement de 5 mètres : 15 €

- | | |
|--|-------------|
| <input type="checkbox"/> Une voiture (5 m) | 15 € |
| <input type="checkbox"/> Une camionnette (10 m) | 30 € |
| <input type="checkbox"/> Une voiture + remorque (10 m) | 30 € |
| <input checked="" type="checkbox"/> Une seule caution propreté obligatoire..... | 10 € |

TOTAL → €

**Ne faire qu'un seul chèque emplacement + caution
à l'ordre du :**

Comité des Fêtes de Wickerschwihr

☞ joindre **impérativement une photocopie** recto-verso
de la carte d'identité (ou du passeport) à ce bulletin.

Commerçants ➔ joindre une photocopie de l'inscription
au Registre du Commerce et des Sociétés

**Seules les inscriptions accompagnées du règlement
et de la photocopie (papiers ...) seront prises en
compte**

Aucun chèque ne sera encaissé avant le marché aux puces

Bulletin et chèque à renvoyer avant le 31 mars 2026

**Comité des Fêtes
32, Grand-Rue
68320 WICKERSCHWIHR**